

Séance ordinaire du 16 juin 2020
(convocations du 9 juin 2020)

L'an deux mille vingt le seize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Lecelles, légalement convoqué s'est rassemblé à la salle des fêtes sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude MESSAGER - Maire.

En raison de la crise sanitaire, la séance s'est tenue à huis clos.

Etaient présents : Jean-Claude MESSAGER – Maire, Alexandre SCHNEIDER, Danièle VERMANDERE, Hervé WARGNYE, Véronique SIBILE, Jean-Pierre FLOQUET, Coralie DAELDYCK – Adjoint, Anne-Marie DELHAISE, Henri-Jean LISSE, Eliane RENAUD, Dominique TREHOU, Patrick DUSSART, Sandrine CAILLEAU, Jean-Michel RAVIART, Nadège TANIÈRE, Emmanuel TIRLEMONT, Jean-Pierre HUEZ, François MARTIN, Marie POLLET, Hermine DELESALLE, Jean-François VANDERMARCO, Isabelle DECOBECQ, Sébastien DRAPPIER

Coralie DAELDYCK a pris part au vote des délibérations 8 et 9

Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents : 23
Procurations : 0
Votants : 23

1. **Approbation du Compte de Gestion 2019**
(Voté à l'unanimité)

2. **Vote du Compte administratif 2019**
(Voté à l'unanimité)

Section de fonctionnement	
Dépenses	- 1 680 574,52 €
Recettes	2 189 661,56 €
Excédent 2019	509 087,04 €
Excédent antérieur	121 736,43 €
Résultat cumulé	630 823,47 €
Section d'investissement	
Dépenses	- 612 747,07 €
Recettes	912 308,79 €
Excédent 2019	299 561,72 €
Excédent antérieur	298 586,45 €
Résultat cumulé	598 148,17 €
Dépenses engagées non mandatées 2019	- 241 190,97 €
Recettes justifiées non réalisées 2019	48 410,22 €
	405 367,42 €

3. Affectation de résultat

(Voté à l'unanimité)

Report à nouveau en fonctionnement : 100 823,47 €

Réserve en investissement : 530 000 €

4. Modification des tarifs communaux

(Voté à l'unanimité)

• A compter du 1^{er} septembre 2020 :

- **Droit de place** : 25 €

- **Salle des Fêtes** : Vin d'honneur : 250 € - Repas : 450 €

- **Halle couverte** : Journée : 100 € - Week-end : 200 €

- **Concession Cimetière**

- 15 ans	21 € le m ²
- 50 ans	63 € le m ²

- **Urne Columbarium**

- 10 ans	273 €
- 30 ans	546 €
- 50 ans	824 €

○ CENTRE DE LOISIRS

Enfants participant au centre à temps plein (journée et cantine incluse). Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	35 €	57 €
De 401 à 750 €	41 €	61 €
Supérieur à 750 €	46 €	70 €

Enfants participant au centre à mi-temps (après-midi pour les enfants de 4 à 6 ans pour le centre de juillet) Tarif correspondant à une semaine de fréquentation du centre.		
Quotient familial de la CAF	Tarif Lecellois	Tarif Extérieurs
De 0 à 400 €	19 €	29 €
De 401 à 750 €	20 €	31 €
Supérieur à 750 €	22,50 €	33,50 €

○ GARDERIE PERICENTRE

Garderie du Centre de loisirs de juillet (Rappel des créneaux : le matin de 7h30 à 9h ⇨ 1 H 30 ; le soir de 17h à 18h30 ⇨ 1 H 30)	
Quotient familial de la CAF	Tarifs
De 0 à 400 €	1,80 €
De 401 à 750 €	1,90 €
Supérieur à 750 €	2,30 €

○ **GARDERIE SCOLAIRE**

Le matin : de 7h30 à 8h30 ⇨ 1 H ;	
Le soir de 16h à 17h30 ⇨ 1 H 30 et de 17h30 à 18h30 ⇨ 1 H	
Quotient familial de la CAF	Tarif par créneau
De 0 à 400 €	1,50 €
De 401 à 750 €	1,60 €
Supérieur à 750 €	1,90 €

○ **CANTINE : 3,90 €**

5. Versement des subventions aux associations, année 2020

(Voté à l'unanimité)

- La dotation de l'Ecole du Centre pour les fournitures scolaires est fixée à 12 299 €.

Associations	Subvention
OCCE Ecole du Centre – Projet pédagogique	3 012 €
OCCE Ecole du Centre – Prix	2 008 €
OCCE Ecole du Centre – Dictionnaires	780 €
Amicale de l'Ecole Publique - Subvention	540 €
APEL Ecole Sainte Marie - Subvention	270 €
APEL Ecole Sainte Marie – Projet pédagogique	1 104 €
APEL Ecole Sainte Marie – Prix	1 408 €
APEL Ecole Sainte Marie - Dictionnaires	598 €
AFN	400 €
Amis du Clocher	250 €
Amitié Lecelloise	200 €
Cercle Historique	200 €
Comité des Fêtes Quartier Rue des Fèves	300 €
Les Clopins	1 000 €
Cyclo-Club Lecelles	300 €
Derrière ce sourire – Syndrome d'Angelman	150 €
Doigts de Fée	250 €
Football Club Lecelles Rosult	4 600 €
Gym Aérobie	700 €
Harmonie de Lecelles	800 €
- <i>Subvention supplémentaire pour l'école de musique</i>	6 000 €
JFM Studio	400 €
Memphis Country	155 €
Pétanque Lecelloise	155 €
Au Plaisir du Tricot	250 €
Pyracelles	150 €
Repair Café Lecellois	200 €
Sophro Zen Attitude	150 €
Tennis de Table Lecellois	700 €
Cat Rescue	100 €
Lecelles Rosult Cyclo Marche	200 €
APEI de St Amand	550 €

CLIC de la Porte du Hainaut	418,65 €
CCAS de Lecelles	7 600 €

6. Dotations 2020

(Voté à l'unanimité)

Versement de la dotation à l'O.G.E.C. de l'Ecole Sainte Marie en application du Contrat d'association : 61 564,56 €.

7. Taux d'imposition en 2020

(Voté à l'unanimité)

Maintien des taux d'imposition des taxes directes locales. Les taux restent les suivants : Taxe foncière (bâti) : 18,12 % et Taxe foncière (non bâti) : 48,58 %.

8. Budget primitif 2020 avec reprise des résultats 2019

(Voté à l'unanimité)

Section de fonctionnement :

Dépenses 2 152 365,47 €

Recettes 2 051 542,00 €

Excédent reporté de 2019 (002)..... 100 843,47 €

Section d'investissement :

Dépenses 1 593 516,20 €

Recettes 1 188 148,78 €

Solde d'exécution reporté (001)... 598 148,17 €

Excédent 2019 reporté (1068) 500 000,00 €

9. Demande de subvention - Dispositif d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération – Sécurisation de la Route de Tournai (RD169) et la Rue Neuve (RD66)

(Voté à 20 voix Pour, 1 voix contre (S. Drappier) et 2 Abstentions (J.-F. Vandermarcq et I. Decobecq)

Demande de subvention auprès du Département dans le cadre du Dispositif d'Aide à la Sécurisation des Routes Départementales en Agglomération pour la Sécurisation de la Route de Tournai (RD169) et la Rue Neuve (RD66).



Le Maire

Jean-Claude MESSAGER